

Jeudi 11 mars 2021 à 20h00

Elus présents : Thomas BELLEIL, Nadine BINETRUY-MEYER, David CHABASSIER, David CONTAMINE, Jennifer EYSSARTIER, Geneviève FALLEAU, Sylvette FORT, Sophie MARY, Philippe MOUSSEAU, Martine PERTUIS, Albert POUMEAUD, Jean-Louis PUJOLS, Elodie REBEYROL.

Elus absents : Sébastien DECLÉ (procuration à David CONTAMINE), Aurélie DELACOTE (procuration à Jennifer EYSSARTIER).

Public : - **Secrétaire de Mairie :** Sandrine DELTEIL

Secrétaire de séance : Elodie REBEYROL

En préambule de réunion, Monsieur le Maire fait lecture des délibérations prises au précédent Conseil municipal. Il propose ensuite de démarrer la séance sur les points suivants à l'ordre du jour.

ENTRETIEN ET TRAVAUX SUR HAUTEFORT - SAINT AGNAN :

- Le service technique a procédé à l'entretien des chemins et à la première tonte du Stade. Il est prévu de faire l'entretien des trottoirs au karcher. L'élagage des routes est terminé et les platanes de la Maison de retraite ont été taillés en tête de chat.
- M. le Maire fait état des dégradations constatées sur la Commune (banc cassé, vol d'un godet sur un tracteur, vol de plants...).
- Le **projet Hercule** de démantèlement du réseau de distribution électrique d'EDF et de privatisation partielle d'ENEDIS est présenté en séance. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal s'oppose au projet Hercule et demande au Gouvernement de préserver le service public de l'énergie dans son intégralité : **Délibération n°2021-27**.
- Le diagnostic de l'ATD sur la **sécurisation de la traverse de Saint-Agnan** est présenté en séance : les élus valident à l'unanimité la **Délibération n°2021-20** actant le dépôt d'une demande de subvention au Conseil départemental au titre des contrats de territoires (contrat de projets communaux) à hauteur de 25% pour un coût prévisionnel de 51 360€ HT (61 632€ TTC).
- La **Délibération n°2021-26** est validée à l'unanimité des élus pour poursuivre les **travaux d'éclairage public** réalisés par le SDE24 (allée du 1^{er} avril 1944), qui prévoient notamment l'installation de plots lumineux photovoltaïques le long de l'allée des sculptures et d'un candélabre à l'ancienne bascule, pour un coût prévisionnel de 10 083,41€ HT (12 100,09€ TTC) avec une participation de la Commune à hauteur de 90% de la dépense HT, soit 9 075,07€ HT (10 890,08€ TTC).
- Albert POUMEAUD** fait un retour des travaux pressentis en **Commission Voirie** : à l'entrée du parking n°2 du Château pour dégrader le merlont ; le point à temps par zones avec curage de fossé au début du chemin communal Leymongedie ; le nettoyage sous le pont de La Besse ; la purge du talus du Chemin de Bregerac et le curage du fossé avec changement de buse ; le point à temps et la réfection des flashes en face du Restaurant Le Troubadour ; la réfection de l'acôttement sur la route de la Petite Forêt et le curage du fossé au carrefour du Chemin de la Balayère ; la réfection du revêtement du Chemin de la Queyrie aux Charreaux et la restauration du mur en pierres qui s'éboule à Mautmont.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES :

- M. le Maire explique en séance la modification réglementaire sur la suppression de la taxe d'habitation et la compensation de la taxe foncière anciennement attribuée au Département. Ces éléments seront détaillés en Commission Budget.
- Elodie REBEYROL** et **Philippe MOUSSEAU** font un retour de leur rencontre avec l'Association Pacte à Tourtoirac qui souhaite louer le bâtiment **La Chartreuse** et la partie hébergement pour organiser la réception de ses artistes en août et en septembre. Les tarifs de location validés en Conseil municipal leur seront présentés.
- Par **Délibération n°2021-28**, il est acté en séance à l'unanimité des élus la création d'une **Régie de Location pour La Chartreuse** à compter du 01/04/2021 en désignant un régisseur principal (Sandrine DELTEIL) et un régisseur suppléant (Laëtitia ANGOIN).
- La restitution du **Diagnostic de bourg** par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a fait émerger des pistes de développement qui seront présentées prochainement aux élus. L'objectif étant notamment de créer du lien entre les bourgs de Hautefort et Saint-Agnan avec comme axe principal, la Plaine des Sports. Plusieurs scénarios d'aménagement du Terrain Dupuy de Saint-Léger sur Saint-Agnan sont proposés dans une perspective de revitalisation démographique pour offrir une diversité d'offres en écoquartier sur des parcelles de différentes superficies.
- Les riverains du **Terrain Dupuy de Saint-Léger** ont été sollicités par courrier sur leur souhait d'achat éventuel d'une parcelle de terrain. Les frais d'acte du Géomètre et du Notaire seront à la charge des acquéreurs.
- Elodie REBEYROL** fait état des rencontres du mois avec la Communauté de communes.

ACTIVITÉS SOCIALES ET CULTURELLES :

- Concernant le **Musée d'Histoire de la Médecine** : M. le Maire fait lecture de la convention entre l'Office de Tourisme et la Commune précisant les modalités de gestion de la billetterie par l'Office du Tourisme. Cette prestation s'établira sur une base de 40% des entrées individuelles et de 25% des entrées groupes, avec un plafond de 16 000€/an. Il est proposé de conserver les tarifs du Musée et d'ajouter un tarif de location des audioguides à 1€. Cette **Délibération n°2021-23** est adoptée à la majorité des élus, avec une abstention sur la location des audioguides.
- Des expositions animées à la **Bibliothèque** sont prévues du 14/04 au 02/06/2021 : la **Délibération n°2021-25** actant la signature d'une convention de prêt « Petites Histoires des Jardins du Monde » avec le Conseil Départemental est approuvée à l'unanimité.

VIE SCOLAIRE ET ASSOCIATIVE, FOIRE ET MARCHÉS, ÉVÉNEMENTS :

- Concernant l'attribution des **Subventions aux Associations en 2021** : le Conseil Municipal adopte la **Délibération n°2021-22** à l'unanimité des membres n'étant pas président ou membre d'associations pour le renouvellement des subventions sur les mêmes montants qu'en 2020, à savoir : Comité des Fêtes Saint Agnan (600€), Amicale des Secouristes Excideuil (75€), Amicale Laïque Saint Agnan (800€), FNACA (75€), AVMEH (75€), Vivre à Nailhac Association (75€), CAVA (600€), ACCA Chasse (230€), Dis Ecoute Voir Association (175€), FNATH (75€), Fondation du Patrimoine (150€), Hautefort Notre Patrimoine (500€), Union Sportive Hautefort (2500€), Les Petits Troubadours (200€), Club Gymnastique Volontaire (650€), Cristal FM (75€), Club des 2 Clochers (600€), Radio PAC (75€), Société de Tir Hautefort (500€), Les Amis du Musée de la Médecine (500€). Une subvention exceptionnelle de 800€ est accordée en complément à l'Association Les Amis du Musée de la Médecine pour couvrir les frais de l'**Exposition temporaire sur « Louis Pasteur, artiste et visionnaire »**.
- Les élus valident à l'unanimité la **Délibération n°2021-24** sur l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables de 120€ concernant des impayés de la cantine scolaire de 2014 à 2019. Le Conseil municipal inscrit les crédits nécessaires au budget 2021.
- La **Délibération n°2021-21** est approuvée à l'unanimité des élus pour le dépôt d'une demande de subvention dans le cadre du plan de relance initié par le Ministère de l'Éducation Nationale au titre de l'**équipement numérique du Groupe scolaire** pour un coût prévisionnel de 4 147,26€ HT (4 976,71€ TTC).
- Philippe MOUSSEAU** fait l'état des travaux en cours sur l'agrandissement de la garderie et l'aménagement de toilettes, ainsi que sur l'éclairage et les plantations réalisées le long du Passage des écoliers.
- Le Conseil d'école est fixé le jeudi 18/03/2021 à 18 heures en visioconférence.

PERSONNEL COMMUNAL :

- Les élus valident à l'unanimité le renouvellement en contrat aidé de 2 employés communaux au **Service technique** :
 - **Délibération n°2021-29** pour le poste de M. Gilles RIGOT avec une prise en charge de 20 heures hebdomadaires et un reste à charge pour la Commune de 8 heures, soit un total de 28 heures hebdomadaires pendant 6 mois (du 01/06 au 30/11/2021) ;
 - **Délibération n°2021-30** pour le poste de M. Jean-Luc DAUVERGNE avec une prise en charge de 20 heures hebdomadaires et un reste à charge pour la Commune de 8 heures, soit 28 heures hebdomadaires pendant 6 mois (du 01/06 au 30/11/2021).

INFORMATION ET COMMUNICATION :

- **Sylvette FORT** informe les élus sur la **Campagne de vaccinations** qui a fait l'objet de contacts téléphoniques auprès des 76 aînés de plus de 75 ans de la Commune qui souhaitent se faire vacciner pour savoir s'ils avaient un moyen de locomotion. Au final, 9 personnes sont positionnées pour les amener en bus sur Excideuil à partir du 15/03/2021 en fonction des doses disponibles de vaccins. Les personnes qui ont besoin d'un VSL doivent se rapprocher de leur médecin pour avoir une prescription médicale.
- Le SMCTOM prévoit une augmentation de la **taxe d'enlèvement des ordures ménagères**. Un vote au bureau du SMCTOM est prévu le 18/03/2021. Pour information, les couvercles des containers seront bloqués à partir du mois de septembre 2021.
- La Commission Communication du 08/03/2021 a avancé sur la nouvelle charte du BIM qui est présentée en séance.
- Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Isle sollicite la Commune pour faire une étude sur la biodiversité du territoire : il est décidé de ne pas y participer au regard du montant demandé de 1500 euros.
- Les élus sont informés du départ de Monsieur le Sous-Préfet de Dordogne, M. LEPETIT.
- Un courrier a été adressé aux commerçants concernés suite à l'enlèvement du panneau d'affichage sur le parking du Château : il sera procédé à l'avancée de l'ensemble de signalisation qui se situe au Pont du Château.

AGENDA DES ÉLUS :

- Commission Diagnostic de Bourg : le lundi 15/03/2021 à 18 heures.
- Conseil municipal avec vote du Budget primitif : le lundi 12/04/ 2021 à 18 heures.
- Tenue des bureaux de vote pour les élections départementales et régionales : les dimanches 13 et 20/06/2021.

La séance est levée à 23 h 25.